



*Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate*

Système de la consigne : Les grands brasseurs vont collaborer, mais pas à n'importe quel prix

Montréal, le 30 janvier 2020. — L'Association des brasseurs du Québec (ABQ) offre sa collaboration afin de moderniser le système de consigne publique. Cependant, ses membres profitent de l'annonce du ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, Benoît Charette, pour rappeler l'importance de la notion de responsabilité élargie des producteurs dans une perspective de respect des principes d'équité financière.

Les systèmes de consigne privé et public des brasseurs du Québec ont fait leurs preuves grâce à un mode opérationnel reconnu pour offrir une matière recherchée de haute qualité sur les marchés de la valorisation des contenants postconsommation. « Il est primordial de préserver les acquis des systèmes de consigne établis par les brasseurs qui sont un gage de succès », affirme Patrice Léger Bourgoïn, directeur général de l'Association des brasseurs du Québec.

Pour l'industrie brassicole, il serait inadmissible de pénaliser des systèmes établis, performants et autofinancés pour pallier les lacunes des autres. « L'interfinancement n'est pas une approche préconisée par les grands brasseurs. L'ABQ est inquiète que ses membres fassent les frais d'un élargissement de la consigne dont la mécanique permettrait de subvenir aux besoins à la fois du nouveau modèle et de la collecte sélective », précise M. Léger Bourgoïn.

L'ABQ appelle le gouvernement à reconnaître l'importance de maintenir les systèmes de consigne des brasseurs et l'effort économique fait par ceux-ci pour assurer la récupération des contenants qu'ils mettent en marché. Les membres de l'ABQ sont les seuls à veiller avec succès à la bonne marche d'un système de consigne privé. Ce dernier partage l'infrastructure logistique du système public mise en place par les brasseurs, notamment pour assurer l'approvisionnement de verre recyclé servant à la fabrication de nouvelles bouteilles. En impliquant la consigne publique des contenants de bière dans le projet de modernisation, les orientations gouvernementales annoncées aujourd'hui sont susceptibles d'ébranler l'équilibre financier de l'infrastructure des contenants à remplissage multiple, la seule existante à grande échelle en Amérique du Nord.

Enfin, dans le contexte de la crise du recyclage, les membres de l'ABQ réitèrent leur volonté de collaborer avec le gouvernement et les différentes parties impliquées dans la mesure où ils ne servent pas à dénouer les problèmes de la collecte sélective au détriment de leurs systèmes. Le passé nous enseigne la leçon suivante : au-delà des cibles de récupération, encore faut-il que la matière soit valorisée adéquatement pour être attrayante sur les marchés. L'ABQ invite ainsi le gouvernement à agir avec prudence dans sa modernisation de la consigne.

— 30 —

Renseignements : *Monsieur Olivier Cauchon*
Analyste des politiques et des stratégies
ocauchon@brasseurs.qc.ca
514 284-9199, poste 202

Référence dans l'industrie brassicole, l'Association des brasseurs du Québec représente ses membres auprès de divers organismes gouvernementaux, de groupes d'intérêts et des médias. Les trois grands brasseurs membres de l'ABQ – Molson Coors, Labatt et Sleeman – réalisent 90 % des ventes de bière au Québec.